Animer la séance

Repères pour l'adulte · 4e-3e

Préparer un espace de parole

Lire les cartes avant la séance et choisir celles qui conviennent au groupe. Prévoir un relais avec les personnels sociaux et de santé. Annoncer les thèmes : stéréotypes, contrôle, violences, consentement et aide. Ne demander aucun témoignage personnel ni aucune mise en scène de victime ou d'auteur. Toute personne peut passer, observer ou faire une pause selon le cadre convenu.

Une séance possible

5 minutes : installer les règles de parole et expliquer les trois gestes. **25 à 35 minutes :** faire avancer le pion commun avec environ 10 à 15 cartes. **15 minutes :** reformuler les repères et nommer les adultes ressources. Ces durées sont indicatives. Une seule partie n'utilise pas toutes les cartes ; renouveler la sélection pour une autre séance.

Variante : débat mouvant

Afficher « Respect », « Alerte », « Danger » et « Je préfère écouter ». Utiliser les **cartes 13 à 24**. Lire une situation, laisser chacun choisir une zone, puis demander quels faits ont guidé le choix. On peut changer de zone après avoir entendu un argument. Prévoir une réponse depuis sa place pour les élèves qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se déplacer. L'adulte conclut et nomme les violences ; le nombre de personnes dans une zone ne décide pas de la réponse.

Donner du sens aux trois repères

« Respect », « Alerte » et « Danger » servent à discuter ces scènes fictives. Ils ne mesurent pas exactement la gravité d'une situation réelle. **Une alerte peut déjà être une violence ; il ne faut pas attendre une aggravation pour chercher de l'aide.** Les couleurs des trois familles de cartes organisent le parcours : elles ne correspondent pas à ces trois repères.

Adapter sans mettre les élèves en difficulté

Lire les cartes à voix haute, expliquer les mots difficiles et laisser davantage de temps. En solo accompagné, l'élève réfléchit avec l'adulte ; en équipe, les porte-parole tournent. Pour une séance courte sans plateau, choisir deux cartes de chaque famille et garder le même rituel. Interrompre les moqueries et les propos discriminatoires ; faire reformuler sans exposer un élève à la classe.

Accueillir et protéger

Repères pour l'adulte

Si une confidence apparaît

Accueillir la parole avec calme et proposer de poursuivre à l'écart du groupe. Écouter sans mettre en doute, sans enquêter ni faire répéter le récit. Ne pas promettre le secret. Noter les mots exacts et informer l'élève des suites. Transmettre les éléments préoccupants sans délai à l'autorité compétente selon le protocole de protection de l'enfance, avec l'appui de la direction et des personnels sociaux et de santé. Ne pas prévenir les parents si cela est contraire à l'intérêt de l'enfant. [3]

Repères à maintenir pendant le jeu

Les vêtements, la colère, la jalousie ou les excuses ne justifient pas les violences. Un accord peut être retiré ; le silence n'est pas un accord. [2] La personne qui subit n'est pas responsable. Ne pas demander à un élève de confronter l'auteur ni d'organiser une médiation face à une violence. Les personnages variés n'effacent pas l'objectif de prévention des violences qui touchent les filles et les femmes porté par le Violentomètre. [1]

Deux cartes à accompagner particulièrement

Carte 30, photo intime : ne pas relayer, montrer aux camarades, télécharger ou sauvegarder l'image. Chercher l'aide d'un adulte pour le signalement ; le 3018 peut accompagner les violences numériques. [6]
Carte 34, menace de se faire du mal : prendre la menace au sérieux et alerter immédiatement un adulte ; en cas de danger immédiat, mobiliser les secours. Nina n'a pas à rester dans la relation ni à assurer seule la sécurité de son partenaire.

Des relais en France

119 : enfant en danger ou en risque de l'être ; gratuit, 24 h/24 et 7 j/7. [4] **17 :** urgence avec besoin d'intervention de la police ou de la gendarmerie. **SMS au 114 :** si parler est impossible ou dangereux. [5] **3018 :** harcèlement et violences numériques. **3919 :** écoute et orientation pour les femmes victimes de violences et leur entourage ; ce n'est pas un service d'intervention urgente. [6]

Guider les réponses

Repérer, expliquer, proposer

Une couleur

Le fait : un camarade réserve le rose aux filles. **Le principe :** une couleur n'appartient pas à un genre. **Une parole possible :** « Adam peut choisir une couleur qu'il aime. » La réponse relie un indice précis de la scène à un principe, puis à une intervention concrète.

Des messages fouillés

Le fait : Maya fouille le téléphone de Léo sans son accord. **Le principe :** être en couple ne donne pas accès aux échanges privés. **Une action possible :** chercher l'aide d'un adulte de confiance. Une limite peut être exprimée si cela ne met pas la personne en danger ; elle n'a pas à résoudre seule la situation.

Changer d'avis

Le fait : Camille recule et dit non. **Le principe :** un accord peut être retiré à tout moment. **Une réaction attendue :** Eli s'arrête et respecte ce refus, sans reproche ni insistance. La responsabilité de respecter le refus appartient à la personne qui l'entend.

Valoriser la démarche

Le corrigé propose des repères, pas des phrases à réciter. Accepter les formulations équivalentes. Attribuer une case pour le fait repéré, une pour le principe expliqué et une pour la proposition pertinente. Trois faits ne remplacent pas ces trois étapes. Après une explication, une reformulation peut compléter la réponse ; le total reste limité à trois cases pour la carte.

Conclure ensemble

Demander : « Quel choix appartient à la personne ? », « Comment vérifier son accord ? », « À qui demander de l'aide ? ». Recueillir uniquement des exemples fictifs. Rappeler les adultes ressources du collège et les moyens de les contacter, puis proposer un échange individuel aux élèves qui le souhaitent.

Sources et prolongements

Documents d'appui

Supports pédagogiques

« Débat mouvant - Violentomètre - Cartes » : 23 situations, debat-mouvant-violentometre-cartes.pdf. « Expo mouvante - Débat filles-garçons : prends position ! » : guide d'animation, 15 propositions, Guide-d-animation-Debat-mouvant.pdf.

Ressources officielles

[1] **Centre Hubertine Auclert** : « Le Violentomètre », outil de prévention, auteurs et document original.

[2] **Santé publique France · Onsexprime** : « Ok, pas ok : le consentement, c'est obligatoire ! ».

[3] **Ministère de l'Éducation nationale · Éduscol** : « Enfants en danger : comment les repérer et que faire ? ».

[4] **Allô 119** : Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger.

[5] **Ministère de l'Intérieur · Ma Sécurité** : Contacts utiles contre les violences conjugales ou sexuelles.

[6] **Service Public** : « Harcèlement sexuel ou sexiste » : relais et accompagnement.

Ressources consultées le 29 novembre 2026.

Le Violentomètre

Le Violentomètre a été conçu par les Observatoires des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et de Paris, l'association En Avant Toute(s) et la Mairie de Paris, puis adapté par le Centre Hubertine Auclert. [1] Il sensibilise au consentement et au repérage des violences dans les relations amoureuses.